

**Caractéristiques techniques**

Points à respecter : La signalisation, la géométrie de mise en aspiration en H et L, sécurité, aménagements et une aire d'aspiration et une prise fixe par tranche de 120 m<sup>3</sup>. Le nombre de sorties de 100 mm à installer dépend directement de la capacité en m<sup>3</sup> de la réserve.



**Critères de performance**

**RDDECI de la Marne**

Fournir en toute saison un débit de 30m<sup>3</sup>/h à 60 m<sup>3</sup>/h, en une zone déterminée et dédiée à cet usage unique.

La source d'alimentation doit permettre d'assurer le débit défini pendant le temps déterminé par la grille de calcul concernée par le RDDECI.

**Aménagements**

- Aire d'aspiration pour l'engin pompe (fiche n°2.5) (une aire d'aspiration et une prise fixe par tranche de 120m<sup>3</sup>).
- Distance L « crépine – engin » ≤ 8 m
- Poteau d'aspiration équipé d'un raccord symétrique tournant sans coquilles
- Accessible aux engins en tout temps et toutes circonstances

# Règles d'implantation d'une prise fixe

